

MAITRE D'OUVRAGE

DDTM de la Gironde



Inscrire l'intelligence environnementale  
au coeur de vos projets

BUREAU D'ÉTUDE

9 allée James Watt  
Le Space bâtiment 3  
33700 Mérignac

Tél. : 05 56 49 59 78

Fax : 05 56 49 68 39

[www.riviere-environnement.com](http://www.riviere-environnement.com)

Mars 2019

Site Natura 2000 FR 7200695 « Réseau hydrographique du Brion » :  
Bilan d'animation 2018 pour la mise en œuvre du DOCOB du site et  
bilan triennal de la mission d'animation



Mise en œuvre de la  
Directive « HABITATS »

## Contenu du dossier



<b>1. Contexte d'animation .....</b>	<b>3</b>
1.1 Présentation générale du site Natura 2000 et de la mission d'animation .....	3
1.1.1 Identification des acteurs.....	4
1.1.2 Mission d'animation.....	5
1.2 Enjeux et objectifs du DOCOB .....	7
1.2.1 Habitats et espèces d'intérêt communautaire .....	7
1.2.2 objectifs du DOCOB.....	9
<b>2. Bilan d'animation 2016-2018 .....</b>	<b>10</b>
2.1 Liste des tâches réalisées et données transmises .....	10
2.2 Mise en œuvre de la contractualisation.....	12
2.3 Mise en œuvre des actions non contractuelles.....	14
2.4 Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences.....	15
2.5 Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques.....	15
2.6 Mises à jour des DOCOB : évolution des habitats et extension du périmètre .....	16
2.6.1 Evolution des habitats : méthode.....	16
2.6.2 Evolution des habitats : résultats.....	16
2.6.3 Evolution des états de conservation des milieux à enjeu.....	19
2.6.4 Evolution de l'état de la masse d'eau.....	19
<b>3. Evaluation de l'atteinte des objectifs du DOCOB .....</b>	<b>21</b>
<b>4. Difficultés rencontrées dans la mission d'animation et préconisation pour une nouvelle organisation .....</b>	<b>25</b>
4.1 Difficultés d'animation.....	25
4.2 Préconisations stratégiques vis-à-vis de l'animation Natura 2000.....	25

# 1. CONTEXTE D'ANIMATION

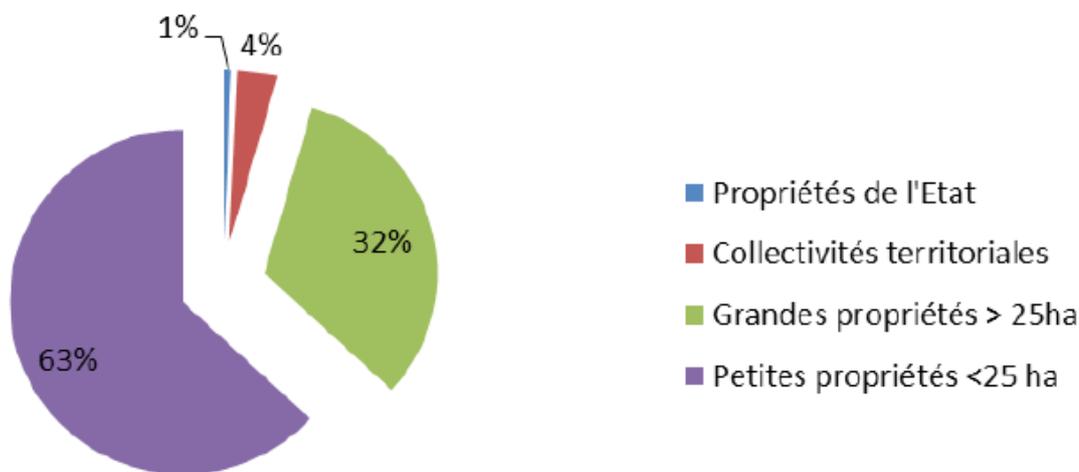
Ce bilan est présenté selon le format souhaité par le préfet de la région Nouvelle Aquitaine. Il est ajouté aux éléments demandés une partie introductive présentée à travers cette partie 1.

## 1.1 Présentation générale du site Natura 2000 et de la mission d'animation

Le site girondin du réseau hydrographique du Brion a été désigné Zone Spéciale de Conservation (site Natura 2000 au titre de la directive Habitats Faune Flore de 1992) par l'arrêté ministériel du 04 octobre 2016. D'une superficie de 326 ha, son périmètre s'étend sur les 5 communes de Langon, Mazères, Le Nizan, Aubiac. Le site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Brion » est en majorité composé de terrains privés à vocation forestière et agricole. L'agriculture est de type polyculture élevage sur le site Natura 2000, tandis qu'à l'échelle du bassin versant, c'est la viticulture qui domine.

Le Brion et ses affluents sont des cours d'eau non domaniaux. Les berges et le lit appartiennent aux riverains.

### Répartition des surfaces entre les différents types de propriétés du site



Types de propriétés sur le site (source DOCOB, CEN Aquitaine)

Le Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200801 « Réseau hydrographique du Brion » a été validé en avril 2013 par le Comité de Pilotage.

L'animation du DOCOB du site nous a été notifiée le 18 février 2016 par la DDTM. Elle a débuté en mars 2016. **La période considérée dans le présent bilan annuel d'animation démarre le 24 mars 2016 (date de la réunion de démarrage de la mission entre la DDTM et Rivière Environnement<sub>2</sub>) et s'achève fin février 2019.**

L'animation a été confiée au bureau d'étude Rivière Environnement par la DDTM de la Gironde (maître d'ouvrage) pour une période de 3 ans (2016-2019) suite à une procédure de marché public. Aucune collectivité locale n'avait en effet souhaité prendre en charge l'animation du site.



Céréales, prairies et ripisylves sur secteur amont (à gauche) et jeune peupleraie sur secteur médian du site

### 1.1.1 Identification des acteurs

#### ➤ Animateur Natura 2000



Bureau d'étude Rivière Environnement

Personne en charge du dossier : Romain Comas

9-11 allée James Watt, Immeuble 3 le Space - 33700 Mérignac

Tel : 05 56 49 59 78

Email : [natura2000@riviere-environnement.fr](mailto:natura2000@riviere-environnement.fr)

#### ➤ Maître d'ouvrage



DDTM de la Gironde

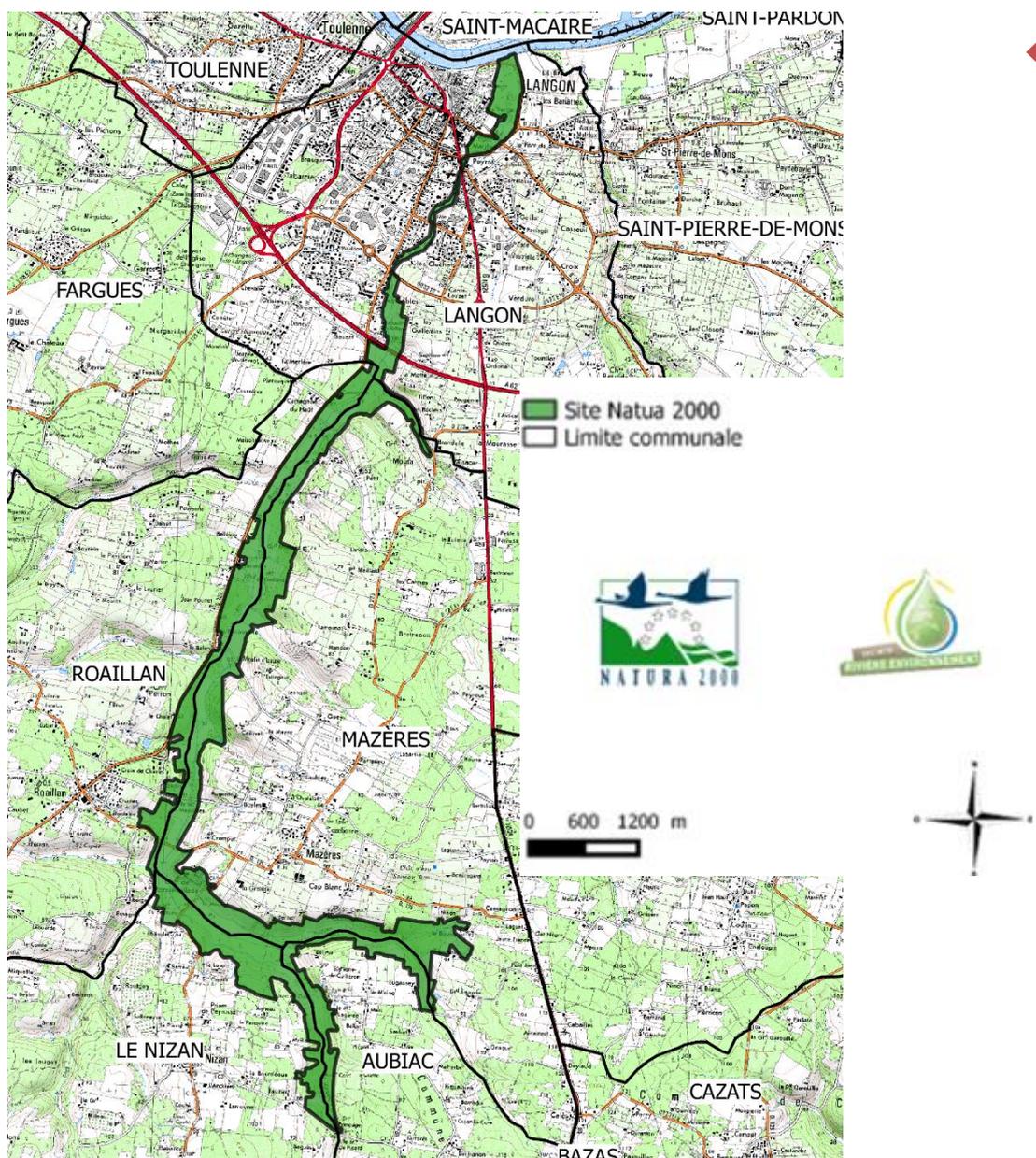
Service SEN / Natura 2000 (Nicolas Klein)

Cité Administrative

Rue Jules Ferry

BP 90

33 090 Bordeaux Cedex



Périmètre du site Natura 2000 Réseau hydrographique du Brion (SCAN 25)

### 1.1.2 Mission d'animation

La mission d'animation s'articule autour de 3 grandes phases selon le cahier des charges d'animation :

1. La phase de préparation de la mise en œuvre du DOCOB
  - Appropriation du DOCOB
  - Information et communication sur les mesures de gestion
  - Elaboration du projet agro environnemental du territoire
  
2. La phase de mise en œuvre des mesures de gestion
  - Mise en œuvre des actions contractuelles
  - Mesures non contractuelles (mesures « hors contrat »)
  - Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial

- Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence

### 3. La phase de synthèses, de bilans et de mise à jour du DOCOB.

- Bilans et évaluations des mesures de gestion
- Préparation et animation du comité de pilotage
- Coordination des avis techniques
- Mise à jour du DOCOB.

La mission d'animation confiée à Rivière Environnement par la DDTM concerne 4 sites Natura 2000 de type réseaux hydrographiques (réseau hydrographique de la Pimpine, réseau hydrographique du Brion, réseau hydrographique du Lisos et vallée de l'Euille). Il était prévu 52 jours d'animation annuelle sans distinction pour chacun des 4 sites, soit une « moyenne » de 13 jours/site.

Sur le site du Brion, l'on peut estimer à environ 25 jours cumulés le temps d'animation global consacré (en supplément, un stage spécifique au lancement de l'animation Natura 2000 avait permis en 2016 de bien préparer la phase de concertation en recensant les propriétaires, parcellaires, les exploitants agricoles du site... La stagiaire était encadrée par l'animateur Natura 2000) soit environ 8 jours/an consacrés à l'animation du DOCOB du site : en synthèse bibliographique initiale (temps de traitement des données cadastrales et cartographiques en particulier pour identifier les acteurs sur les différents secteurs,) en temps terrain et/ou rencontre de propriétaires, en production de documents, en temps de réunions...

La 1<sup>ère</sup> année d'animation a dû représenter environ 50% du temps d'animation (cf. bilan d'animation n°1). Le temps d'animation a été décroissant par la suite.



## 1.2 Enjeux et objectifs du DOCOB



### 1.2.1 Habitats et espèces d'intérêt communautaire

Le site Natura 2000 Réseau hydrographique du Lisos a été désigné pour la présence du vison d'Europe et de l'habitat naturel remarquable de forêts alluviales.

Le site abrite 3 habitats naturels et 8 espèces d'intérêt communautaire parmi lesquels 1 habitat et 1 espèce dont la conservation est jugée prioritaire par la directive « habitats ». Ils sont notés d'une \* en suivant.

#### ➤ Habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le site (source DOCOB) :

Nom Natura 2000	Code Natura 2000	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)	Enjeux de conservation
<b>Formation prairiales</b>				
Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	6510	38.2	8,82	Fort
<b>Formation d'ourlets et de friches</b>				
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	6430	37.71 37.72	16,92	Fort
<b>Formation arborescentes</b>				
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incarnae</i> , <i>Salicion albae</i> )	91E0*	44.3	33	Très fort

\*Habitat prioritaire

Surface totale	<b>58,74</b> (27,5% du site)
----------------	---------------------------------

#### ➤ Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site (source DOCOB) :

	Espèces Faune DH2	Code Natura 2000	Niveau d'enjeu de conservation
<b>Mammifères</b>	Vison d'Europe	1356*	Très fort
	Loutre d'Europe	1355	Très fort
<b>Insectes</b>	Damier de la succise	1065	Moyen
	Lucane cerf-volant	1083	Faible
<b>Crustacé</b>	Ecrevisse à pattes blanches	1092	Très fort
<b>Poisson</b>	Lamproie de Planer	1096	Moyen
<b>Chiroptères</b>	Grand rhinolophe	1304	Fort
	Petit rhinolophe	1303	Moyen

#### ➤ Qualité et importance du site (extraits du DOCOB)

Le site a été désigné pour la présence du Vison d'Europe et de l'habitat naturel remarquable de forêts alluviales dont la conservation est jugée prioritaire par la Directive « Habitats » dont la conservation est jugée prioritaire par la Directive « Habitats ». Les milieux à préserver sur le site Natura 2000 sont associés à des milieux humides (fourrées et forêts humides), et à des milieux agricoles (prairies de fauche).

Globalement, le site est dans un état de conservation jugé moyen. Malgré le bon potentiel d'accueil du site, la population de Vison d'Europe est considérée dans un état critique. La conservation d'une des dernières populations d'Ecrevisses à pattes blanches sera priorisée.

Sur le site Natura 2000, les foyers de biodiversité sont concentrés en amont du cours d'eau principalement. La confluence a également été désignée grâce à la présence de Loutre d'Europe.

#### ➔ **Vulnérabilité** (source FSD du site sur l'INPN)

Les principales menaces identifiées sur le site sont celles qui vont porter atteinte à la qualité du cours d'eau et aux zones humides associées (dérivation, pollutions, prélèvements illégaux, etc.)

Certains dysfonctionnements associés aux milieux aquatiques (pollutions, entretiens inappropriés et absence de gestion hydraulique) ont été notamment ciblés dans le diagnostic.

La fréquentation croissante de la population sur le territoire tend à redouter un problème de dérangement des populations de mammifères (Vison et Loutre d'Europe et Chauves-souris).

Le développement du territoire entraîne également une augmentation des surfaces artificialisées et une fragmentation du territoire.

En parallèle, l'intensification des axes routiers est une très forte menace principalement pour le Vison d'Europe mais aussi pour la Loutre d'Europe.

La déprise agricole entraîne une disparition des prairies naturelles. Enfin, les espèces exotiques nuisibles peuvent entrer en concurrence avec les espèces natives et leurs êtres néfastes.



### 1.2.2 objectifs du DOCOB



Des grands objectifs de conservation et des objectifs transversaux la stratégie d'intervention à l'échelle du site. Ils sont reproduits dans le tableau suivant extrait du DOCOB du site.

**Objectifs de conservation :**

<b>Code Objectif</b>	<b>Objectifs de conservation</b>
<b>OCP1</b>	Conserver les populations de mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire et restaurer leurs habitats
<b>OCP2</b>	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies
<b>OCP3</b>	Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire
<b>OCS1</b>	Empêcher la régression des milieux agro pastoraux
<b>OCS2</b>	Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats
<b>OCT1</b>	Conserver les populations de Damier de la Succise par une gestion qualitative de ses habitats
<b>OCT2</b>	Maintenir la diversification des habitats forestiers, habitats d'espèces pour conserver les populations d'insectes

**Objectifs transversaux :**

<b>Lutte contre les espèces exotiques invasives</b>
<b>Poursuivre l'acquisition des connaissances en vue d'améliorer la gestion</b>
<b>Sensibiliser, Communiquer, Informer</b>
<b>Coordonner les actions de gestion sur le site avec les programmes et plans d'actions existants</b>
<b>Faire émerger une politique de vigilance collective du site</b>
<b>Animer et faire une veille du site Natura 2000</b>

## 2. BILAN D'ANIMATION 2016-2018

Ce bilan dresse une synthèse explicative par thématiques des actions réalisées, avant d'évaluer l'atteinte des objectifs du DOCOB en partie 3.5.

En préambule, un tableau dresse la liste des principales actions réalisées (et documents transmis) dans le cadre de l'animation et les resitue dans le temps.

### 2.1 Liste des tâches réalisées et données transmises

Les missions réalisées et les échanges de documents sont résumés dans les 3 tableaux suivants, présentés par année d'animation. Il s'agit des principales actions menées.

Des échanges d'informations avec des interlocuteurs autres que des acteurs locaux n'ont pas été reportés aux tableaux s'ils n'ont pas donné de résultats particuliers.

Actions	Dates ou périodes
Réunion de démarrage de l'animation avec la DDTM et compte-rendu	24/03/2016
Compte rendu réunion démarrage	06/04/2016
Contact de l'ADAR de Langon et envoi du périmètre Natura 2000	14/04/2016
Envoi des courriers + lettre d'informations + charte aux 5 communes et 2 Communautés de communes.	03/05/2016
Visite de site	01/06/2016
Envoi de l'article à destination des journaux communaux + demandes (X2) de contact de journaliste par mail aux 5 communes	06 et 13 /06/2016
Prise de contact du technicien chargé de l'entretien de la maison de retraite de Langon pour connaître les pratiques de bonne gestion de la végétation le long du Brion et de la société de travaux (Prest service)	Juin 2016
Contact téléphonique de la mairie de Langon qui nous transmet les contacts des correspondants locaux de Sud-Ouest et du Résistant	15/06/2016
Contact du journaliste du Résistant pour assister au comité de pilotage du site	15/06/2016
Comité de pilotage n°1 du site à Langon (sous-préfecture)	17/06/2016
Rendez-vous sur site de la maison de retraite de Langon avec la société de travaux (Prest service) pour s'assurer de la non dégradation des milieux riverains du Brion lors des opérations de coupe d'arbres ; envoi d'une note de synthèse	05/07/2016
Envoi de la Charte du site Natura 2000 à l'association des piégeurs agréés de la Gironde	07/07/2016
Contact des exploitants agricoles du site (X11) par mail avec proposition de rencontre sur site pour d'éventuels futurs engagements MAEC, envoi Charte, de la lettre d'information n°1 du site, d'une carte du site	26/07/2016
Demande de la maison de retraite de Langon quant à l'autorisation de réaliser les travaux forestiers : renvoi de la note de juillet 2016	25/10/2016

Actions	Dates ou périodes
Envoi d'un courrier d'informations aux 56 propriétaires du site disposant de 1 ha de surface à minima (dont 6 courriers personnalisés étant donné des enjeux spécifiques sur certaines parcelles) ; les agriculteurs du site en ont été destinataires.	18/11/2016
Envoi mail aux communes de Langon et de Mazères, propriétaires de parcelles Natura 2000, pour proposer un engagement dans la charte Natura 2000	18/11/2016
Rencontre sur site de M. et Mme Lerisson, propriétaires moulin de Gaillard : présentation du dispositif Natura 2000 et de la Charte	13/12/2016
Assistance à l'engagement des propriétaires moulin de Gaillard dans la charte Natura 2000 du site + informations sur la plantation de haies avec arbres et Paysages	Janvier 2017
Rencontre de M. Lalanne, propriétaire de prairies entretenues par fauche en vue de la possibilité d'un contrat Natura 2000 et envoi d'une proposition technique de contrat Natura 2000 avec prestataire possible pour la fauche. Mais finalement refus du propriétaire de s'engager dans le contrat.	Janvier/février 2017
Envoi par mail d'une note de synthèse pour une bonne gestion de ses parcelles à M. Lalanne suite à son abandon de l'idée de contrat	13/03/2017
Contact de la FDAAPPMA33 pour nous informer de la volonté de la fédération de signer la charte Natura 2000 du site en tant que gestionnaire de la pêche et des milieux aquatiques + signature et envoi de la charte signée	Mai 2017
Bilan d'animation de 1 <sup>ère</sup> année et envoi par mail à la DDTM et la DREAL	31/05/2017
Envoi des couches cartographiques SIG par mail des parcelles engagées dans la charte du moulin de Gaillard à la DDTM	15/06/2017
Contact téléphonique du technicien rivière du syndicat du bassin versant du Beuve et de la Bassane qui récupère la gestion du bassin versant du Brion dans le cadre de la compétence GEMAPI pour nous prévenir d'une réunion d'information sur le Brion à destination des riverains concernant des travaux de restauration de la végétation du cours d'eau sur la partie médiane du Brion	06/07/2017
Préparation et présentation du dispositif Natura 2000 lors de cette réunion d'informations à Roaillan avec les propriétaires riverains présents (une 30 aine avec des exploitants agricoles)	20/07/2017
Réalisation d'une brochure d'informations sur les espèces animales et végétales invasives et envoi par mail à tous les contacts du site	Juillet et octobre 2017
Participation en tant qu'animateur Natura 2000 du site à la réunion partenariale trame verte et bleue organisée par les CDC du Bazadais et du Sud Gironde dans le cadre de l'élaboration des PLUi des CdC du Bazadais et du Sud Gironde à Mazères. Mise en exergue notamment lors de cette réunion de l'impérative nécessité de préserver la qualité du milieu aquatique pour sauver la station d'espèce d'Ecrevisse à Pattes Blanches, espèce recensée sur seulement 2 ruisseaux en Gironde, dont un affluent du Brion	25/09/2017
Relevés de terrain des habitats naturels et réactualisation de la cartographie des milieux	Septembre / octobre 2018
Rédaction du bilan d'animation du site (reprises en mars)	Février 2019
Comité de pilotage du site n°2	07/02/2019
Elaboration et envoi du compte-rendu de COPI à la DDTM	20/03/2019
Rédaction et envoi d'une lettre d'informations n°2 à l'ensemble des acteurs avec adresse mail connue	Fin mars 2019
Envoi d'une note aux communes destinée à être transmise aux notaires sur les implications de Natura 2000	Fin mars 2019

## 2.2 Mise en œuvre de la contractualisation

Toutes les actions étant listées en partie précédente, nous en dresserons ici une synthèse analytique par grands thèmes.

### 🔵 Recensement, contact et information des signataires potentiels

La première année d'animation essentiellement a été axée sur la diffusion d'information aux acteurs locaux (collectivités, propriétaires et gestionnaires dont les agriculteurs) relative à la possibilité de mise en œuvre d'actions de gestion des milieux.

Une lettre d'information a été rédigée et envoyée par mail en novembre 2018 à l'ensemble des contacts dont nous disposons et concernés par l'animation, soit environ 80 contacts (collectivités concernées, autres membres du COPIL, contacts de propriétaires ou de gestionnaires recueillies lors de l'élaboration du DOCOB...).

Des courriers d'information ont d'abord été transmis aux collectivités locales concernées (mai 2016) : communes (Langon, Mazères, Le Nizan, Aubiac) et Communautés de Communes (du Bazadais et du Sud Gironde) pour avertir du démarrage de l'animation et des opportunités contractuelles offertes. Il a été proposé aux communes de présenter le dispositif Natura 2000 en Conseil municipal. La cartographie du site, la charte et la lettre d'information n°1 étaient transmises en pièce jointe.

Les services de l'Etat nous ont transmis la liste des propriétaires du site et celle des exploitants agricoles réalisant leur déclaration PAC (Politique Agricole Commune). Après analyse, 153 propriétaires ont été recensés, parmi lesquels les communes de Mazères et Langon. Ces deux communes ont fait l'objet d'une proposition de signature de charte Natura 2000, sans retour de leur part (novembre 2016).

Les 53 propriétaires du site identifiés et disposant d'une surface >1 ha (surface seuil minimale considérée pour engager des mesures de gestion) ont reçus un courrier d'information (novembre 2016) sur le dispositif Natura 2000 et les mesures de gestion proposées auxquels été joints un plan cartographique du site et la lettre d'information. 35% des propriétaires du site ont donc été destinataires du courrier. Ils représentent 90% de la surface du site. Les 6 plus importants propriétaires du site (en termes de surface et indirectement de surfaces d'habitats à enjeu) ont reçu un courrier personnalisé.

Le taux de retour a été très faible, seuls **deux propriétaires nous ont recontactés**. Ils ont été rencontrés sur leurs parcelles et l'un d'eux s'est engagé via la signature d'une charte Natura 2000 (cf. tableau suivant). L'autre propriétaire, d'abord intéressé par une mesure de gestion contractuelle de sa prairie (partiellement gérée par fauche actuellement) via un contrat Natura 2000, s'est finalement désisté. Le contact d'une association d'insertion basée à Langon (Presta Vigne) et pouvant réaliser des travaux d'entretien de milieux lui a été communiqué sur sa demande, cette association ayant été contactée par l'animateur en vue de la préparation d'un éventuel contrat Natura 2000 pour la restauration des pourtours de la prairie et son entretien.

**L'ensemble des exploitants agricoles (11) a également été contacté par le biais d'un mail explicatif (juillet 2016)** et un rendez-vous proposé pour présenter la démarche et préparer la rédaction d'un éventuel projet agro environnemental en vue de la contractualisation de mesures agro-environnementales à partir de 2017 du site si des agriculteurs étaient intéressés. La cartographie du site, la charte et la lettre d'information n°1 étaient également transmises en pièce jointe. Ils ont été destinataires d'un courrier d'information également.

En outre, lors de la réunion publique d'information organisée à Roaillan par le SMHBV Beuve Bassane pour les travaux de gestion du cours d'eau le 20 juillet 2017, nous avons pu présenter le dispositif Natura 2000

à une 30 aine de propriétaires présents dont certains étaient exploitants agricoles. Les dispositifs contrats (MAEC, contrats Natura 2000 et le dispositif d'évaluation des incidences ont notamment pu être présentés). Les discussions en fin de réunion avec un exploitant notamment ne laissait pas envisager de volonté d'engagement dans des dispositifs contractuels.

Aucun agriculteur ne s'étant manifesté, nous n'avons pas poursuivi la démarche d'élaboration d'un projet agro environnemental de site.

### ➤ Assistance technique et administrative des signataires

L'animateur a préparé les documents CERFA et documents annexes à la signature de la Charte Natura 2000 des propriétaires du moulin de Gaillard pour qu'ils transmettent la demande en DDTM. Une note de préconisation de gestion des parcelles en fonction des types de milieux en présence a également été transmise.

L'animateur a également transmis aux propriétaires du moulin le contact de l'association Arbres et Paysages et les informations préalables en vue de la création d'une haie champêtre sur leur propriété en bord de voirie.

Une recherche d'un prestataire associatif local en gestion de milieux naturels avait également été réalisée en vue d'un éventuel dépôt de contrat Natura 2000 pour la gestion d'une prairie pour un autre propriétaire qui n'a finalement pas souhaité poursuivre dans la démarche de contractualisation.

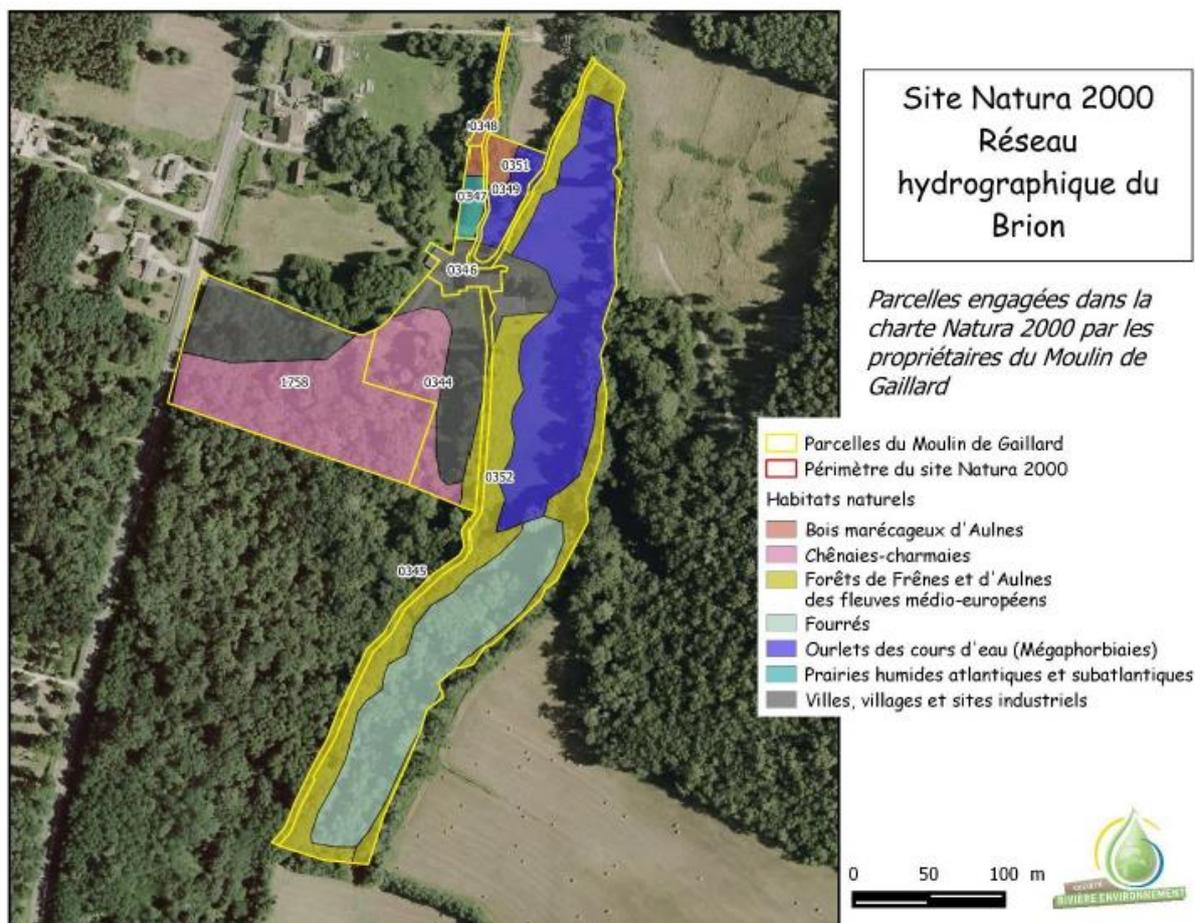
### ➤ Suivi, synthèses

L'animation n'a pas donné lieu à des suivis spécifiques de mise en œuvre de contractualisation.

Tableau : Contractualisations engagées sur le site « Réseau hydrographique du Brion»

Charte signée (2016)		
Signataire	Grands types de milieux	Surfaces concernées
M. et Mme Lerisson	Eaux courantes	–
	Milieux bâtis : habitation et moulin	≈ 0,1 ha
	Forêt alluviale à Aulne et Frêne	≈ 3 ha
	Chênaie charmaie	≈ 1 ha
	Fourrés	≈ 1 ha
	Milieux prairiaux/ourlets de cours d'eau	≈ 1,4 ha
FDAAPPMA 33	Eaux et dormantes	–
	Milieux humides temporaires	–

Figure : Parcelles et habitats naturels engagés dans la charte Natura 2000 par les propriétaires du moulin de Gaillard



### 2.3 Mise en œuvre des actions non contractuelles

- **Prise de contact avec les financeurs potentiels autres que l'Etat et l'Europe suivant les mesures de gestion préconisées par le DOCOB :**

RAS

- **Mesures administratives et réglementaires :**

RAS

**Mesures foncières :**

RAS

- **Sensibilisation et communication grand public :**

La sensibilisation auprès du grand public a été menée dans le cadre de la recherche de signataires potentiels de mesures de gestion et plus globalement pour informer sur Natura 2000 en lien avec le démarrage de l'animation :

- Courrier d'information aux 53 propriétaires du site disposant > 1 ha de surface dont les exploitants agricoles.
- Communication auprès des communes pour qu'elles transmettent l'information sur leurs outils de communication (site Internet, bulletin municipal, ...) : aucune commune ne semble consacrer une information au site Natura 2000 sur son site Internet.
- Contact avec le correspondant du Journal local le Résistant et envoi de la lettre d'information pour parution d'une information sur le lancement de l'animation Natura 2000 : nous n'avons pu vérifier si un article est véritablement paru.
- 2 rencontres avec des propriétaires du site Natura 2000 ayant donné lieu à la rédaction d'une fiche de synthèse sur les bonnes pratiques en lien avec les parcelles concernées (déjà évoquées dans le paragraphe précédent).
- Mail spécifique aux agriculteurs du site.
- Réunion publique du 20/07/2017
- Envoi d'une brochure sur les espèces invasives
- ...

➡ **Préparation et coordination de formations proposées dans le cadre du DOCOB :**

RAS

➡ **Rédaction ou précision des cahiers des charges des actions non contractuelles du DOCOB :**

RAS.

## 2.4 Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

L'animateur n'a pas été sollicité tout au long de l'animation pour donner un avis sur un projet soumis à évaluation d'incidences Natura 2000. Nous avons été sollicités en 2016 par la maison de retraite de Langon, riveraine du Brion et son entreprise de travaux, pour la réalisation de coupes d'arbres conforme au DOCOB du site Natura 2000, mais hors du cadre juridique du régime d'évaluation des incidences.

Projets concernés	Précisions
EPHAD de Langon "Le Doyenne"	Projet de coupe et d'entretien de la ripisylve du Brion sur ≈15 ml afin de sécuriser la maison de retraite. Saisine de l'animateur par l'EPHAD. Réalisation d'une visite de site (rencontre du responsable de l'entretien de l'EPHAD et du responsable de l'entreprise d'élagage) et d'une fiche de préconisations. Aucune menace pour le site Natura 2000 n'est attendue, la coupe concerne des robiniers faux acacias.

## 2.5 Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

La mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire du bassin versant du Brion par le SMHBV Beuve Bassane ouvre de nouvelles potentialités de gestion du site Natura 2000 et au-delà du bassin

versant où biodiversité, milieux aquatique et protection contre les inondations seraient traités communément par une structure unique ayant une compétence globale sur le bassin.

La présence d'un technicien rivière serait en outre favorable aux contacts de terrains avec les acteurs du territoire (agriculteurs notamment). Cela ne pourra qu'être favorable à la politique Natura 2000 sur le site du Lisos.

## 2.6 Mises à jour des DOCOB : évolution des habitats et extension du périmètre

La structure animatrice a réalisé une mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site à partir d'une analyse de la photographie aérienne couplée à une vérification de terrain par un écologue naturaliste.

### 2.6.1 Evolution des habitats : méthode

Une révision des surfaces et typologies d'habitats naturels définies en 2012 lors de l'élaboration du DOCOB a été réalisée en 2018 afin de visualiser l'évolution des milieux en présence depuis la réalisation du DOCOB.

Pour cela, une première étude par photo-interprétation a été réalisée afin d'écartier les secteurs dont l'orthophotographie permet de mettre en évidence la non évolution et cela d'après les orthophotographie google de 2018. Cela s'applique principalement aux forêts, facilement identifiables par photo-interprétation et dont la dynamique de croissance ne permet pas en 6 ans une modification des essences présentes. Les secteurs bâtis ont également été délimités par photo-interprétation.

Pour tous les autres milieux, une visite de terrain a été nécessaire afin de définir la végétation en présence. Ces inventaires se sont déroulés en fin d'été, période encore favorable pour l'identification des habitats sous la même nomenclature que lors de leur identification afin de permettre des comparaisons, c'est-à-dire la nomenclature Corine Biotope. Les habitats d'intérêt communautaires sont définis selon la correspondance établie avec la nomenclature Corine biotope (source : INPN).

Le site a donc été parcouru dans son ensemble afin d'identifier les modifications d'habitats survenues depuis 6 ans. Lorsque cela était nécessaire, des inventaires botaniques ont pu être réalisés afin d'identifier les espèces caractéristiques des milieux en présence.

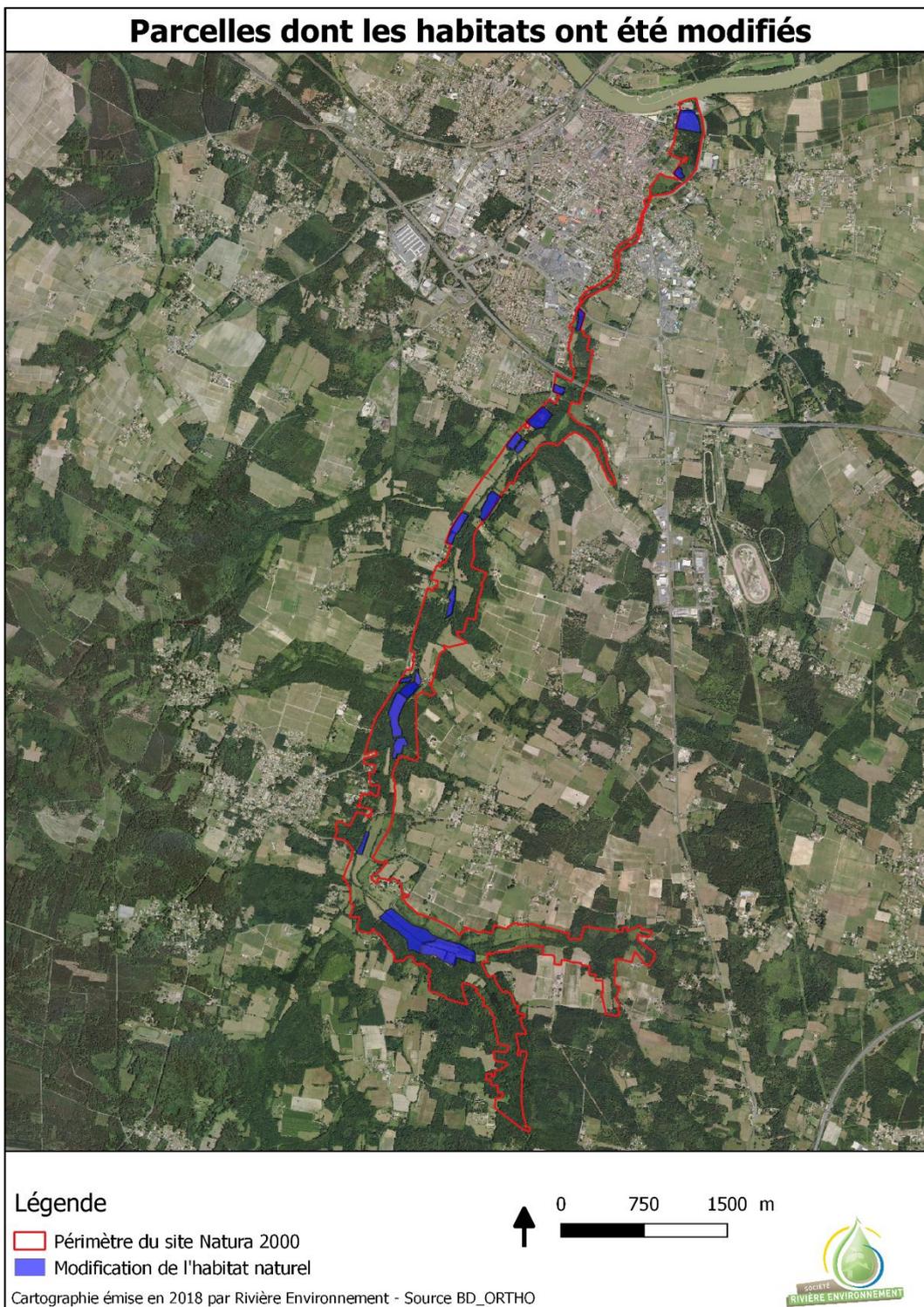
### 2.6.2 Evolution des habitats : résultats

La cartographie suivante localise les parcelles dont les habitats naturels ont évolué depuis l'élaboration du DOCOB en 2012. Les surfaces ayant évolué sur ce laps de temps de 6 ans représentent 41 ha, soit 13% de la surface globale du site.

Les modifications concernent :

- Pour 50% des surfaces, des évolutions de cultures (CB : 82) et plantation de peupliers (CB : 83.321) en prairies humides (37.21) et prairies de fauche (CB : 38.2). Cette évolution est assez peu fréquente, c'est en principe l'inverse qui se produit, elle est favorable aux objectifs du DOCOB.
- Pour les 50% restant, les évolutions sont hétéroclites allant du passage de fourrés (CB : 31.8) en jardins (86), de clairières (CB : 31.87) en plantation de peupliers (CB : 83.321) ou fourrés (CB : 31.8).

Parcelles dont les habitats naturels ont évolué entre 2012 et 2018 à l'échelle du site Natura 2000

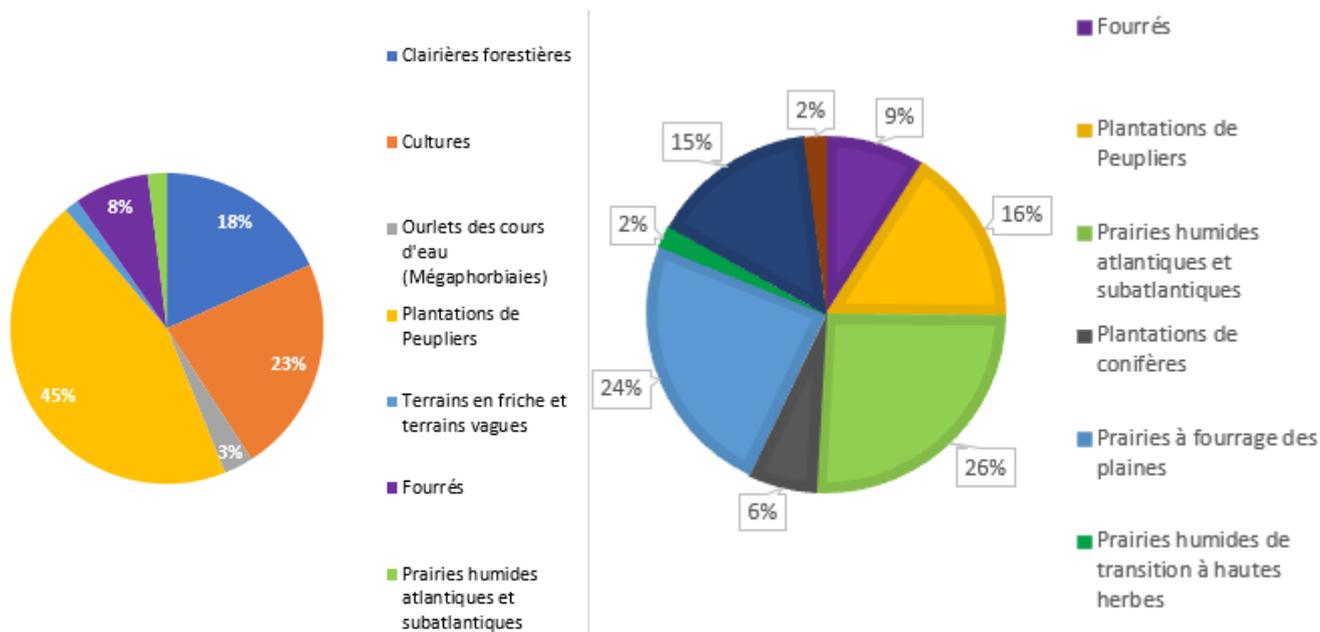


Les graphiques suivants présentent les habitats naturels des parcelles représentées comme ayant évolué sur la carte précédente entre 2012 (1<sup>er</sup> graphique) et 2018 (2<sup>e</sup> graphique). Il est facilement compréhensible à la lecture du 2<sup>e</sup> graphique que la principale cause d'évolution des milieux concerne la plantation de peupliers.



Parcelle de peupliers ayant évoluée en prairie pâturée (commune de Mazères)

Graphiques d'évolution des habitats naturels du site (2012 à gauche et 2018 à droite) représentant exclusivement les habitats des parcelles ayant évolué



### ➔ **Modification surfacique des habitats d'intérêt communautaire :**

Un seul habitat d'intérêt communautaire a fait l'objet d'une évolution surfacique : les mégaphorbiaies hygrophiles (6430). Ces dernières ont perdues 1,2 ha et gagnées par ailleurs 0,8 ha, soit un solde négatif de 0,4 ha.

19

### **2.6.3 Evolution des états de conservation des milieux à enjeu**

Les états de conservation des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire n'ont pas été évalués, si ce n'est très indirectement par l'analyse des évolutions de surface décrites précédemment et la tendance en corrélation avec les pertes de surface ne va pas dans le bon sens (dégradation de l'état de conservation).

Une évaluation plus complète (bio-évaluation) répond à des protocoles et des critères scientifiques précis qui n'ont pas été mis en œuvre dans le cadre de l'animation triennale du site.

### **2.6.4 Evolution de l'état de la masse d'eau**

Selon la base de données du SIE Agence de l'Eau Adour Garonne, l'état global (écologique et chimique) de la masse d'eau Le Brion, évaluée à partir des mesures réalisées à la station de mesure de la qualité des rivières à Langon (station n°05077675) ne donne pas de tendance évolutive particulière (sur les paramètres étudiés) comme le montre le tableau d'évolution annuel de l'état moyen de la masse d'eau.

Tableau 1 : Evolution de l'état annuel de la masse d'eau du Brion à la station de Langon (SIE Agence de l'eau Adour Garonne)

← Indices		Seuils bon état		
		2015	2016	2017
<b>Ecologie</b>				
<b>Physico chimie</b>				
<b>Oxygène</b>				
COD (mg/l)	≤ 7 mg/l			
DBO5 (mg O2/l)	≤ 6 mg/l			
O2 Dissous (mg O2/l)	≥ 6 mg/l			
Taux saturation O2 (%)	≥ 70%	6.1	7.2	8
<b>Nutriments</b>				
NH4+ (mg/l)	≤ 0,5 mg/l	6.7	6.7	5.3
NO2- (mg/l)	≤ 0,3 mg/l	75.2	75.2	80.4
NO3- (mg/l)	≤ 50 mg/l			
Ptot (mg/l)	≤ 0,2 mg/l	0.14	0.14	0.17
PO4(3-) (mg/l)	≤ 0,5 mg/l	0.07	0.24	0.24
<b>Acidification</b>				
pH min (U pH)	≥ 6 U pH	8.4	8.2	8.2
pH max (U pH)	≤ 9 U pH	0.1	0.1	0.24
<b>Température (°C)</b>				
	≤ 25,5° (Eaux cyprinicoles)	0.17	0.17	0.43
<b>Biologie</b>				
		7.6	7.6	7.6
		8.3	8.3	8.3
IBD 2007 (/20)	≥ 14.34	21.4	21.4	22.4
IBG RCS (/20)	≥ 13.00			
I2M2 (E.Q.R.)	≥ 0.498			
<b>Polluants spécifiques</b>				
		13	11.5	11.5
		0.45	0.38	0.43
<b>Chimie</b>				
<b>Métaux lourds</b>				
<b>Pesticides</b>				
<b>Polluants industriels</b>				
<b>Autres polluants</b>				

### 3. EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU DOCOB

Cette partie dressera un bilan des objectifs et actions du DOCOB (élaboré en 2012) suite à sa 1<sup>ère</sup> phase d'animation triennale (2016-fév. 2019)

L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisée de la sorte :

- 0% (non réalisé) : si aucune action spécifique n'a été engagée et si l'objectif n'est aujourd'hui clairement non atteint même partiellement ;
- 25% : début de démarche engagée, mais objectif non atteint ;
- 50% : si aucune action spécifique n'a été engagée, mais que l'objectif est atteint lorsqu'il s'agit de maintien d'un état fonctionnel ;
- 75% : si une action spécifique a été engagée, que l'objectif est globalement atteint, mais qu'il est considéré comme non atteint dans son intégralité ;
- 100% : si une action spécifique a été engagée, que l'objectif est atteint de manière considérée comme satisfaisante.

Chacun de ces cas d'évaluation fait l'objet d'une couleur spécifique dans le tableau suivant.

La mise en oeuvre du programme d'actions du DOCOB devait permettre d'atteindre les objectifs définis. Ce programme a débuté en 2016. Tous les objectifs et toutes les actions prévues au DOCOB sont repris ci-dessous.

Il ressort de l'analyse brute que l'absence d'actions contractuelles de restauration et de gestion des milieux naturels mises en œuvre sur le site impacte négativement le bilan des actions réalisées et dans une moindre mesure l'évaluation de l'atteinte des objectifs. Sur la prévention des actions négatives, même s'il est difficile de l'évaluer, il est possible que les informations diffusées aux acteurs dans le cadre de l'animation ont dû contribuer à éviter certaines dégradations potentielles.

Tableau 2 : Synthèse de réalisation des actions du DOCOB

Objectifs de conservation	Objectifs opérationnels	Niveau d'atteinte de l'objectif	Principales actions	Type de mise en œuvre	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
Favoriser les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats	Favoriser les habitats d'espèces des mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire	25%	Gestion adéquate, restauration et création de milieux favorables aux mustélidés semi-aquatiques	Contractuelle	Non réalisée	Pas d'action, mais pas de dégradation de l'habitat à priori constatée.
	Réduire les causes de mortalité directe des mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire	50%	Actions sur l'aménagement et la protection des ouvrages hydrauliques	Contractuelle	Non réalisée dans le cadre de l'animation	Action actuellement engagée par le département de la Gironde et le SMAHBB avec des fonds Aliénor (mesure compensatoire A65). Etude de faisabilité d'aménagement des ouvrages réalisés en 2018 et équipement de 9 ouvrages prévu en 2019 selon les informations communiquées lors du Copil de février 2019.
	Lutter contre le vison d'Amérique	25%	Actions de lutte contre les espèces exotiques	Contractuelle	Non réalisée	Action non engagée, mise à part la publication d'une brochure d'information sur les espèces invasives
	Maintenir la tranquillité du site lors de la période sensible	25%	Actions sur les chemins de randonnées, dessertes et routes pour le maintien de la tranquillité du site	Contractuelle	Non réalisée	Pas d'actions spécifiques en dehors de la sensibilisation globale engagée, mais le fond de vallée est relativement peu impacté par le dérangement.
Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies	Conserver les habitats d'intérêt communautaire humides par l'adaptation des pratiques agro-sylvicoles	50%	Gestion appropriée des boisements et fourrés humides de bord de cours d'eau (gestion raisonnée des ripisylves, végétation de berges) et sur le cours d'eau (enlèvement d'embâcles)	Contractuelle	Réalisée en partie dans le cadre de la charte Natura 2000 engagée	A mener si besoin dans le cadre du futur plan programme de gestion du bassin versant (politique de l'eau). Préconisations faites pour les propriétaires nous ayant consulté et absence de dégradation notable constatée.
	Rétablir la continuité écologique de la forêt alluviale	0%	Restauration des boisements humides de bord de cours d'eau	Contractuelle	Non réalisée	Les travaux d'entretien de la végétation rivulaire par le SMHBVBB ont commencé.

Objectifs de conservation	Objectifs opérationnels	Niveau d'atteinte de l'objectif	Principales actions	Type de mise en œuvre	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
Empêcher la régression des milieux agro pastoraux	Promouvoir une gestion adaptée des prairies de fauche de basse altitude	50%	Soutenir les agriculteurs dans leur gestion des prairies. Promouvoir des gestions adaptées aux espèces présentes dans le DOCOB	Contractuelle, MAEC	Uniquement réalisée dans le cadre de la charte Natura 2000 engagée et dans la note de gestion de prairie transmise à un autre propriétaire	Malgré l'absence de PAEC sur le site et d'engagement de mesures par les exploitants, les surfaces de prairies se sont maintenues et ont même augmentées.
Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire	Améliorer la qualité chimique et microbiologique de l'eau en lien avec l'objectif général de la DCE	0%	Restauration de la diversité physique du cours d'eau, restauration et entretien des ouvrages hydrauliques, restauration des frayères	Contractuelle	Non réalisée	Actions très difficilement mobilisables avec l'outil Natura 2000 à faire porter par la politique de l'eau dans le cadre des nouvelles compétences GEMAPI à l'échelle du BV qui a déjà démarré (prise en charge par le SMHBVBB). Réunion publique du 20/07/2017 présentée communément avec le syndicat de bassin versant. La qualité de l'eau semble selon les relevés effectués à la station de mesures de Langon ne pas révéler de tendance d'évolution sur les paramètres suivis (suivi uniquement depuis 2015). A noter la présence vérifiée en 2017 de l'Ecrevisse à pattes blanches sur un affluent du Brion, station de présence autrefois connue mais qui n'avait plus donné « signe de vie » lors de la dernière campagne de suivi dans le cadre du Plan National d'Actions de l'Espèce (source : CEN Aquitaine, animateur du PNA, FDAAPPMA)
	Assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs	0%	Restauration des ouvrages et aménagements des obstacles à la migration	Contractuelle et non contractuelle	Non réalisée	
	Adapter les pratiques d'entretien des cours d'eau dans le respect du bon état écologique et la sensibilité du site	25%	Opération sur la restauration et l'entretien des berges	Contractuelle	Réalisée dans le cadre des informations communiquées (maison de retraite de Langon notamment, charte Natura 2000 engagée et note de gestion à un propriétaire)	
	Réduire la dégradation des berges par piétinement animal domestique sur les zones fréquentées	0%	Mise en place d'abreuvoir et sécurisation du lit mineur du cours d'eau	Contractuelle	Non réalisée	

Objectifs de conservation	Objectifs opérationnels	Niveau d'atteinte de l'objectif	Principales actions	Type de mise en œuvre	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	Préserver et diversifier l'offre en réseau de gîte	25%	Amélioration de l'entretien des formations arborées (dont irrégularisation) : haies, alignements d'arbres et autres. Mise en place d'îlots de sénescence et sensibilisation sur le territoire	Contractuelle, MAEC	Non réalisée	Préconisations faites en partie au moins pour les propriétaires nous ayant consulté (dont la charte engagée)
	Favoriser la diversification du paysage	25%	Amélioration de l'entretien des formations arborées (dont Irrégularisation) : haies, alignements d'arbres	Contractuelle et non contractuelle	Non réalisée	
	Limiter les causes de mortalité des chiroptères	0%	Protection des entrées et des accès aux gîtes, mise en œuvre d'aménagements pour réduire la nuisance des routes	Contractuelle,	Non réalisée	
	Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leurs répartition	0%	Compléments d'inventaires, suivi des espèces	Non contractuelle	Non réalisée	
Conserver les populations de Damier de la Succise par une gestion qualitative de ses habitats	Adapter les pratiques agricoles à la conservation de l'espèce	25%	Soutenir les agriculteurs dans leur gestion des prairies en adéquation avec la sensibilité des espèces ex : mise en oeuvre de retard de fauche	MAEC	Non Réalisée	En l'absence de volonté affirmée des exploitants agricoles du site de s'engager dans des MAEC, le site n'a pas fait l'objet d'une élaboration d'un PAEC. L'évolution constatée des milieux va dans le sens de l'atteinte de l'objectif avec un accroissement des surfaces de prairies entre 2012 et 2018 sans que l'on sache si les pratiques de fauche de ces prairies sont favorables à l'espèce
Maintenir la diversification des habitats forestiers, habitats d'espèces pour conserver les populations d'insectes	Favoriser l'irrégularité des boisements et des strates	0%	Amélioration de l'entretien des formations arborées (dont irrégularisation) : haies, alignements d'arbres et autres. Préservation des îlots de sénescence	Contractuelle	Non réalisée	Non réalisée mais absence de dégradation notée

## 4. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISSION D'ANIMATION ET PRECONISATION POUR UNE NOUVELLE ORGANISATION

### 4.1 Difficultés d'animation

Une difficulté, comme toujours sur ce type de site lié à la présence d'un réseau hydrographique, est le morcellement du parcellaire qui forme un cordon linéaire le long des cours d'eau. La présence d'une agriculture d'élevage laissait supposer des possibilités de contractualisations sur des mesures de gestion des prairies.

Par ailleurs, l'animation n'a pas trouvé de relais auprès des communes du site, c'est d'ailleurs le seul site Natura 2000 animé par Rivière Environnement pour le compte de la DDTM Gironde où nous n'avons pas fait de présentation en conseil municipal. Le 1<sup>er</sup> COPIL laissait d'ailleurs supposer un intérêt limité pour la démarche avec la présence des communes de Mazères et d'Aubiach uniquement comme représentants des collectivités concernées.

Après la 1<sup>ère</sup> année consistant à informer les acteurs, la difficulté consiste à faire vivre la démarche d'animation sur un site très rural dont les communes disposent de moyens administratifs très réduits et ne peuvent donc pas à priori consacrer du temps pour relayer l'animation auprès des acteurs.

La démarche d'animation n'a dans ce cadre donné lieu à aucune action notable la dernière année en dehors du suivi des habitats du site et du suivi administratif de l'animation, preuve d'une démarche non efficace et insuffisante pour l'atteinte des objectifs du DOCOB.

La prise de relais par le gestionnaire GEMAPI nouvellement compétent sur le bassin versant du Brion ne pourra que relancer une animation en recherche de fil conducteur.

### 4.2 Préconisations stratégiques vis-à-vis de l'animation Natura 2000

**La SMAH Beuve Bassane s'est porté volontaire pour porter l'animation Natura 2000 2019-2022. Le COPIL a validé ce portage par le syndicat. La présidence du COPIL sera donc assurée par le SMAHBB.**

L'existence d'un nouveau gestionnaire du cours d'eau et du bassin versant, le SMAH Beuve Bassane, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique GEMAPI offre de nouvelles perspectives d'animation en parallèle et en complément de la politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques qui permettra de maintenir une dynamique locale.

Cela dotera la politique Natura 2000 de moyens opérationnels plus importants. Pour une politique Natura 2000 efficace, un portage par un acteur local du territoire nous paraît indispensable. A notre sens, Natura 2000 ne doit pas être une politique portée de façon isolée, les moyens opérationnels et financiers de cette politique n'étant pas suffisants à eux seuls pour parvenir à l'atteinte des objectifs actuels du DOCOB.

Lors du COPIL du 07 février 2019, les axes stratégiques d'animation suivants ont été définis :

1. Conserver le paysage de la vallée reposant sur les prairies, le bocage et les boisements alluviaux et de feuillus.
2. Diffuser l'information : en démarchant les propriétaires de chaque commune ; les communes diffusent au maximum l'information Natura 2000/GEMAPI,
3. Engager une animation Natura 2000 en lien étroit avec la politique GEMAPI sur le bassin versant.
4. Réaliser un Comité de pilotage annuel pour le site Natura 2000 de manière à associer régulièrement les acteurs et améliorer la gouvernance du site.